

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 104 (1978)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

axe d'une bande représentative de la relation existant entre les deux régimes de fonctionnement (voir diagramme ②/③).

Le choix de v , ainsi que, pour les pompes, celui des nombres d'étages et de flux les mieux adaptés à chaque projet d'installation découlent essentiellement de considérations touchant à la tenue de la machine à la cavitation.

5.9 Cavitation et hauteur d'implantation

A chute et débit donnés, pour réaliser l'installation de pompage la plus économique, lors de la détermination des caractéristiques de la machine hydraulique, on est tenté de porter son choix :

- sur une vitesse de rotation élevée conduisant à une machine compacte, dans laquelle, en raison du peu d'importance des sections, les vitesses d'écoulement sont élevées ;
- sur une profondeur d'implantation aussi faible que possible pour réduire les frais d'excavation, d'une part, ou maintenir la machine électrique au-dessus du niveau aval de restitution — pour la mettre à l'abri du danger d'inondation — sans avoir à allonger exagérément l'arbre du groupe, d'autre part.

En fait, il n'est pas possible de satisfaire simultanément ces deux tendances, en raison du phénomène redouté de cavitation auquel l'aubage de la roue risque d'être exposé. (à suivre)

Divers

Assemblée générale SVIA

Intervention

Nous donnons ci-dessous le texte de l'intervention de M. J. Dumas, architecte, membre SVIA, à la suite de l'assemblée du 8 septembre 1978 dont un compte rendu a paru à notre précédent numéro, en page 296.

(Réd.)

Si j'ai trois bonnes raisons d'être ici ce soir — invité représentant l'UPIAV, invité représentant la FAS, et convié membre de la SVIA — c'est au seul titre de la troisième appartenance — membre de la SVIA — que j'interviens en ce moment.

J'ai appris récemment que le comité SVIA avait engagé, au nom de la section, une procédure d'opposition à l'extension de la convention collective de travail des bureaux d'architectes et d'ingénieurs vaudois.

Cette opposition déposée le 16 août dernier se fonde sur l'un des aspects juridiques des conditions d'extension, à savoir la représentativité numérique de la partie employeurs. Les chiffres invoqués par notre comité sont loin d'être vérifiés, mais lorsque l'on sait que la divergence sur cet aspect des choses pourrait porter sur quelques unités, on est en droit de s'interroger sur les vraies raisons qui ont poussé le comité SVIA à intervenir !

On peut également se demander si le comité, attentif si souvent à consulter ses membres sur les mille aspects de leurs métiers et fonctions, a eu raison de se sentir autorisé à provoquer une intervention de cette gravité sans consulter les membres de notre société, surtout lorsque l'on sait que les employeurs signataires de cette convention sont pour la plupart d'éminents confrères SIA ! surtout lorsque l'on sait que nombreux sont les membres SIA qui, collaborateurs et employés, sont au bénéfice de cette convention.

On se demande enfin pourquoi la SVIA qui, dès la fin des années 60, avait pris l'initiative d'un dialogue paritaire avec les employés au point d'avoir à cette époque déjà mis sous toit et avec d'autres une première convention collective de travail et qui, eu égard à sa structure paritaire, avait expressément et dès 1971 confié la poursuite de cette construction sociale à un groupement patronal devenu l'UPIAV, on se demande pourquoi la SVIA, par la voix de son comité, cherche aujourd'hui à compromettre aussi gravement l'édifice social qu'une majorité d'employeurs — membres SIA pour la plupart — a aménagé en accord

avec ses employés et qu'elle souhaite légalement étendre à un canton dont l'honneur sera de l'avoir fait et de l'avoir fait en pleine période de difficultés économiques !

Je ne ferai pas à nos invités l'indélicatesse d'exiger ce soir une réponse à ces interrogations. Aussi dirai-je pour clore que je me plais à l'idée que la période des vacances a favorisé la hâte et que les initiateurs de cette opposition n'ont pas apprécié suffisamment la gravité d'un désaccord déclaré à ce sujet au sein de la SIA et avec l'UPIAV. Lorsque l'on sait qu'une grande majorité des employeurs SIA non signataires de cette convention déclarent néanmoins l'appliquer et s'y référer, lorsque l'on sait que nombreux sont les employés membres de la SIA qui bénéficient de l'application de cette convention, on en vient à se dire - mon Dieu ! - que le comité SVIA a commis un faux pas et l'on se plaît à croire qu'il saura promptement le réparer en retirant son opposition. Il le ferait par souci de concorde entre ses membres autant qu'à l'égard de sa sœur l'UPIAV et de ses partenaires sociaux.

Toutes ces raisons justifient le pressant espoir qui m'anime ce soir avec ceux, nombreux je le sais, qui attendent cette action du bon sens.

Jacques Dumas, architecte, membre SVIA.

Altération et protection des monuments en pierre

Un Colloque international sur ce thème s'est tenu à Paris du 5 au 9 juin 1978, organisé par le Centre expérimental de recherches et d'études du bâtiment et des travaux publics (EBTP), sous l'égide de l'Unesco et de la Réunion internationale des laboratoires d'essais et de recherches sur les matériaux et les constructions (RILEM).

L'objectif de cette rencontre était d'informer les architectes, les conservateurs, les restaurateurs et entrepreneurs spécialisés des connaissances actuelles pour évaluer l'état d'altération des matériaux et pour mesurer l'efficacité des méthodes de traitements des monuments et œuvres d'art en pierre.

Plus de 200 congressistes représentant 27 nations ont participé à ces journées. Les thèmes abordés, qui ont fait l'objet de 74 exposés, étaient les suivants :

- L'altération des monuments.
- La détermination du degré d'altération des pierres.
- Les méthodes d'essais.
- Les altérations et les traitements liés à la biologie.

- Les altérations et les traitements liés à la pétrographie.
- Les essais sur les produits et procédés de traitement.
- La restauration des monuments.

L'ensemble de ces communications est disponible au CEBTP, Service d'étude des matériaux, Domaine de Saint-Paul, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (France), au prix de 350 F TTC (frais de port inclus).

Congrès

Les transports urbains et interurbains : coexistence ou coopération ?

Marseille, 7-8 novembre 1978

L'Association pour le développement des techniques de transport, d'environnement et de circulation (ATEC) organise deux journées de formation et d'information, une exposition et des visites techniques sur ce thème.

Le programme comprend des exposés, des discussions et des visites techniques, également à Lyon. Thèmes traités :

- Mardi 7 novembre : *L'interface des réseaux.*
- Mercredi 8 novembre : *Le cas de l'affrètement.*

Renseignements et inscriptions : ATEC, 11, place Adolphe-Chérioux, 75015 Paris.

Association suisse pour les techniques spatiales

Lucerne, 26 octobre 1978

A l'occasion de son assemblée générale et de sa journée annuelle 1978, le satellite TD 1A sera officiellement remis comme cadeau de l'ESA au Musée des transports et communications, Lucerne.

Le programme comprend des conférences et la visite de l'exposition de l'ESA : « La contribution de l'Europe aux techniques spatiales », au Musée des transports et communications.

La fusée Ariane, les projets scientifiques destinés à Spacelab et les systèmes de satellites pour les services publics attirent aujourd'hui en Europe l'intérêt le plus vif en ce qui concerne la technique spatiale. Par Ariane, l'Europe ne dépendra plus des systèmes de transport américains et Ariane permettra aussi l'exploitation commerciale des satellites européens de haute technologie. Spacelab offre aux chercheurs des possibilités pratiquement non limitées résultant en nouvelles technologies et produits de toute sorte.

Le but de la journée de l'ASTS est d'informer de l'état actuel de ces projets et de stimuler la participation de la Suisse aux techniques spatiales.

Programme et inscriptions auprès de l'Association suisse pour les techniques spatiales, case postale 2613, 3001 Berne.

Non-membres bienvenus.

Frais de participation : Fr. 50.—, y compris l'apéritif, le déjeuner avec boissons et l'entrée libre au Musée des transports et communications.

Economie d'énergie dans les communes

Zurich, 17-18 octobre 1978

C'est le thème du cours organisé (en allemand) par l'Association suisse de technique sanitaire (ASTS), avec le concours de l'Office fédéral de l'économie énergétique. Le cours aura lieu au Laboratoire de machines de l'EPFZ, Tannen-/Sonneggstrasse, de 10 à 16 h. 30 et de 9 à 16 h.

Renseignements et inscriptions : ASTS, case postale 305, 8035 Zurich. Tél. (01) 945 64 01.

Finance de cours : 2 jours : Fr. 120.— (membres : Fr. 100.—). 1 jour : Fr. 80.— (membres : Fr. 60.—).

EPFL

Séminaires

Voici le programme des séminaires organisés par le Centre d'étude des réseaux électriques pendant le semestre d'hiver 1978-79.

Ces séminaires publics et gratuits auront lieu en l'auditoire DE 1 du Département d'électricité de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 16, chemin de Bellerive.

Jeudi 26 octobre 1978, 16 h. 15 : K. Reichert, Dr sc., Brown Boveri, Baden : « Schnelle Berechnung der Kurzschlussströme für die On-line Netzsicherheitserfassung. »

Jeudi 9 novembre 1978, 16 h. 15 : P. A. Chamorel, Chaire d'installations électriques EPFL : « Calcul automatisé des impédances des lignes aériennes et souterraines. »

Jeudi 23 novembre 1978, 16 h. 15 : F. Aschmonheit, Dr sc., AEG-Telefunken, Francfort : « Verfahren zur Berechnung der Netzsicherheit in der prozessrechnergestützten Netzbetriebsführung. »

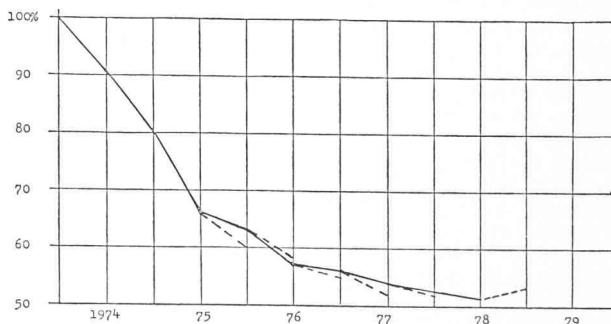
Jeudi 7 décembre 1978, 16 h. 15 : F. Schwab, Dr sc., Aare et Tessin, Olten : « Le raccordement des grandes centrales nucléaires avec le réseau suisse à haute tension. »

Les séminaires suivants seront annoncés ultérieurement.

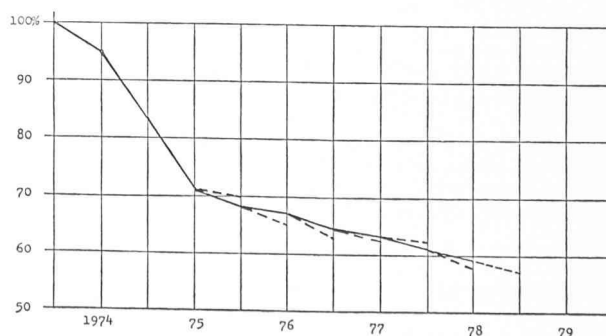
Communications SVIA

Evolution du personnel technique dans les bureaux d'études

Les graphiques ci-dessous, établis sur la base de l'enquête SVIA/UPIAV, montrent que malgré la réduction déjà atteinte, les effectifs dans les bureaux d'architectes et d'ingénieurs diminuent encore.



Evolution du personnel technique dans les bureaux d'architectes



Evolution du personnel technique dans les bureaux d'ingénieurs